



UN GUIDE D'INFORMATIONS DESTINÉ AUX NEW-YORKAIS IMMIGRÉS

La ville de New York soutient tous ses résidents, quel que soit leur statut d'immigration. Un appel téléphonique ou un clic sur un site internet suffit pour obtenir de l'aide dans plus de 200 langues. **Voici quelques informations pour vous mettre sur la bonne voie :**

AIDE JURIDIQUE RELATIVE À L'IMMIGRATION

- Appelez ActionNYC au 1 800 354 0365 du lundi au vendredi, entre 9 h et 18 h pour une aide juridique gratuite relative à l'immigration.
- Appelez le 311 et dites « **Citizenship Appointment** » (rendez-vous pour la citoyenneté) ou consultez le site NYC.gov/NYCitizenship afin d'obtenir une aide gratuite pour une demande de citoyenneté et des conseils financiers gratuits, disponibles dans certaines bibliothèques publiques.
- Méfiez-vous des prestataires proposant des services d'immigration qui profitent de leurs clients. Ne demandez de l'aide qu'à un avocat assermenté de confiance ou à un agent accrédité. Si vous avez des questions à ce sujet, **appelez la permanence téléphonique du Bureau pour les nouveaux Américains (New Americans Hotline) au 1 800 566 7636**, du lundi au vendredi de 9 h à 20 h.

PROTECTION ET AUTONOMISATION DES FAMILLES



SOINS DE SANTÉ

Un jour ou l'autre, tout le monde a besoin d'aide et personne ne devrait se débattre seul(e). Des soins de santé d'urgence et non urgents abordables sont dispensés à toute personne dans les hôpitaux et cliniques publics et dans d'autres cliniques abordables. NYC Well est le service gratuit de la ville de New York qui fournit une aide confidentielle et gratuite, une intervention en cas de crise, des informations et un service d'orientation à toute personne demandant de l'aide pour des problèmes de santé mentale et/ou de toxicomanie, disponible 24 h sur 24, 365 jours par an, en plus de 200 langues. **Appelez le 18886929355 ou envoyez «Well» par SMS au 65173.**



GARDE D'ENFANTS

Garde d'enfants gratuite ou à prix avantageux. Les familles à faibles revenus avec des enfants âgés de six semaines à 12 ans peuvent bénéficier d'une garde d'enfants gratuite ou à prix avantageux. **Consultez le site NYC.gov/ACS ou appelez le 311 pour en savoir plus.**



ÉDUCATION

Inscrivez vos enfants dans un établissement scolaire. Chaque enfant de la ville de New York a le droit à une éducation publique, quel que soit son statut d'immigration ou sa langue. Les enfants âgés de quatre ans ou qui vont avoir quatre ans sont admissibles au jardin d'enfants (Pre-K) et tous les résidents ont le droit d'aller à l'école publique dès l'âge de cinq ans jusqu'à l'obtention de leur diplôme ou jusqu'à la fin de l'année scolaire durant laquelle ils auront 27 ans. Pour une inscription en 3-K, jardin d'enfants ou n'importe quel établissement scolaire du DOE, **appelez le 311 ou consultez le site schools.nyc.gov/enrollment.**



AIDE ALIMENTAIRE ET HÉBERGEMENT D'URGENCE

Aide alimentaire gratuite pour les personnes dans le besoin. Des lieux à travers la ville de New York fournissent de la nourriture gratuite aux personnes dans le besoin. Le programme Homebase peut aider les résidents à éviter d'avoir recours au système de refuges. **Consultez le site NYC.gov/Homebase ou appelez le 311 pour en savoir plus.**

ASSURER LA SÉCURITÉ DE NOS COMMUNAUTÉS



SÉCURITÉ PUBLIQUE

La ville n'effectue pas de contrôle de l'immigration. La police de la ville de New York (NYPD) ne demande pas le statut d'immigration des victimes et des témoins de crimes ou des personnes demandant de l'aide. Toutes les personnes qui ont été victimes d'un crime de haine, ou qui pensent l'avoir été, doivent contacter la police de la ville de New York (NYPD). **Pour contacter directement l'unité spécialisée dans les crimes de haine du NYPD (NYPD Hate Crimes Task Force), appelez le 1 646 610 5267.**



PROTECTIONS CONTRE LA DISCRIMINATION

Vivre sans subir de discrimination illégale, de harcèlement ou de représailles sur le lieu de travail, au domicile et dans les espaces publics est un droit de tous les New-Yorkais. Pour déposer une plainte ou en savoir plus, **appelez le 311 ou la Commission des droits de l'Homme (Commission on Human Rights) de la ville de New York au 1 718 722 3131.**

OBTENEZ VOTRE IDNYC GRATUITE - CARTE D'IDENTITÉ



Pour obtenir votre IDNYC, prenez rendez-vous dès aujourd'hui. Appelez le 311 et dites « IDNYC » ou consultez le site NYC.gov/IDNYC. L'IDNYC est une carte d'identité gratuite pour tous les New-Yorkais à partir de dix ans, qui donne droit à de nombreux avantages intéressants. L'IDNYC ne collecte **pas** les informations sur le statut d'immigration, et les informations des demandeurs sont confidentielles. La ville protégera les informations relatives à l'IDNYC avec toute la rigueur de la loi.

Que ce soit par téléphone, en ligne ou en personne, le Bureau du maire en charge des questions d'immigration (Mayor's Office of Immigrant Affairs) est à votre disposition pour vous aider. Appelez-nous directement au 1 212 788 7654 entre 9 h et 17 h, du lundi au vendredi. Ou rendez-vous dans l'un des trois Bureaux d'information pour les immigrants (Immigrant Information Desks) de la ville de New York, dont vous trouverez l'adresse sur le site NYC.gov/ImmigrantInfoDesk.